



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 121195

Texte de la question

M. Paul-Henri Cugnenc attire l'attention de Mme la ministre de la défense sur le conflit en Afghanistan où s'opère actuellement une grande offensive à laquelle ne participeraient pas de militaires français. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

L'état-major de la Force internationale d'assistance et de sécurité (FIAS), mandatée par l'Organisation des Nations unies (ONU), et dont la mission est d'apporter son concours aux autorités locales et au personnel de l'ONU, afin de leur permettre de travailler dans un environnement sûr et stable en Afghanistan, conçoit des opérations-cadres qui se déroulent sur tout le territoire afghan pour une longue durée. Des opérations régionales, conçues et menées par les commandements régionaux, déclinent et assurent la mise en oeuvre, au niveau local, des opérations-cadres. L'opération « Achilles », évoquée par l'honorable parlementaire, laquelle a débuté le 5 mars 2007, est l'une de ces opérations régionales, conçue et mise en oeuvre par le commandement régional Sud, avec l'objectif de sécuriser la zone d'Helmand et de Kajaki. Dans la mesure où elle ne compte aucun détachement au sein du commandement régional Sud, la France ne participe pas à cette opération commandée par un général néerlandais, laquelle regroupe notamment des contingents britannique, néerlandais et américain.

Données clés

Auteur : [M. Paul-Henri Cugnenc](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121195

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3059

Réponse publiée le : 15 mai 2007, page 4479